

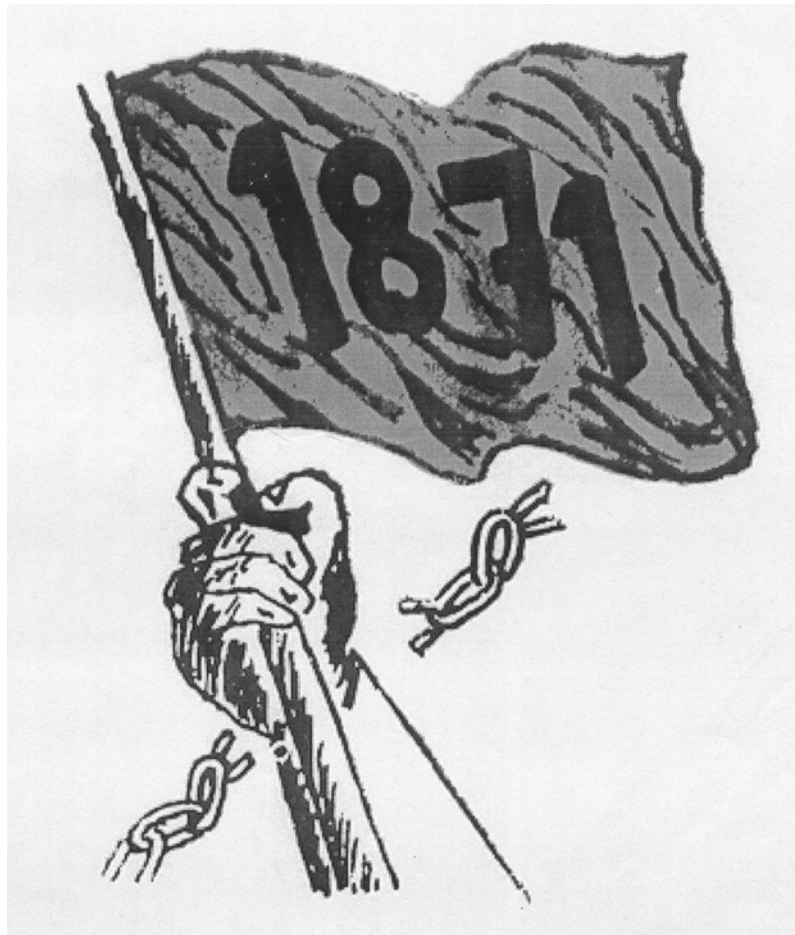
# *La Raison 91*

*Bulletin de la Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée*

N° 60 mai-juin 2016

**Mai 1871-Mai 2016**

**Vive la Commune de Paris !**



**Justice pour les victimes des Églises !**

**Respect de la loi de 1905 !**

**Abrogation de la loi Debré !**

**Réhabilitation collective de tous les fusillés pour l'exemple de la  
Première Guerre Mondiale !**

## Parmi le relevé des décisions du Bureau Fédéral du mardi 10 mai.

### ORSAY Congrès national de la FNLP du 21 au 25 août 2017

Propositions du bureau pour composer l'équipe investie autour de trois piliers :

Françoise – Philippe – Daniel.

Du lundi 21 août au vendredi 25 août 2017 – au bâtiment 450 Orsay.

*Françoise propose une réunion de l'encadrement sollicité ou engagé début septembre 2016 sur la base des renseignements recueillis sur place à Bourg-lès-Valence pour l'hébergement...*

*Philippe est en relation avec la mairie, la fac et le Crous.*

#### ***Nous sollicitons :***

Irène, très connue des congressistes, pour organiser l'accueil avec Annie.

Pierrette et Danielle pour la table de la librairie.

Édith pour l'antenne médicale.

Christophe et Alain pour les photos (délégations, intervenants, groupes...)

Françoise pour ventes annexes.

#### ***Restent des postes essentiels non attribués :***

Le pool informatique (ordinateurs, imprimantes, photocopieuses, papier) + la sonorisation.

La partie propagande interne et externe : banderoles, affiches, badges, etc ...

Le bar + les viennoiseries.

La conférence de presse.

Les invitations des organisations départementales.

Les visites prévues (synchroton Soleil ?)

Le repas fraternel.

***Nous attendons idées, propositions et confirmations, si possible à l'assemblée de Marcoussis du 11 juin prochain.***

### Sommaire

Page 2	Orsay 2017
Page 3	Le mot du président
Pages 4 & 5	Le pape reçoit le prix Charlemagne (communiqué de la FNLP du 9 mai 2016)
Page 6	Pour commander les actes du colloque « Islam et laïcité »
Pages 7 à 9	Robert Havemann et « Dialectique sans dogme »
Page 10	Un DVD saisissant
Pages 11 & 12	L'intervention de J-L. Romero (ADMD) au meeting du 5 décembre 2015
Page 13 & 14	Enquête : la loi Debré à l'œuvre en Essonne (suite)
Page 15	La Raison tisse sa toile
Page 16	Trésorerie

*N.B. les articles signés n'engagent que leur auteur.*

### Rappel

**Assemblée générale des adhérents de la Fédération LP 91  
Samedi 11 juin, 14 heures, Maison des Associations, salle bleue  
Place du 8 mars Marcoussis**

Erratum : Dans le numéro 59, page 2 de notre bulletin, il fallait lire « Congrès national de la FNLP fin août 2017 » et non fin avril comme indiqué.

## Le mot du président

Les crimes commis au nom des religions dans le monde et leurs prétentions à cadrer les débuts et la fin de la vie pour la grande gloire ... du Capital conduisent des amis libres penseurs à se dire : « Rien n'est acquis ».

Anatole France en avait conscience comme en témoigne cet extrait de ses « Dernières Conversations » avant sa mort en 1924. « L'humanité a été, pendant des millions d'années, abandonnée aux impulsions instinctives, s'agitant confusément parmi les fantômes de ses peurs et de ses désirs. Elle en garde un souvenir indélébile. On nous apprend que le sauvage a une mentalité mystique, toute de superstition. Mais, lorsqu'il a perdu son sang-froid, le civilisé réintègre également la mentalité mystique. Cette fleur fragile de l'intelligence, que nous ne possédons que depuis peu, s'ébranle et fléchit sous le vent de grandes émotions. Alors nous n'écoutons plus la logique, nous n'entendons que nos haines et nos espérances puis les réactions qui sont accordées au diapason de nos haines et de nos espérances ».

Certes, « rien n'est acquis ». La « mentalité mystique, toute de superstition », en un mot l'obscurantisme, n'est pas définitivement terrassée par la Raison, la Science et les Lumières. La loi de séparation de 1905 elle-même est au cœur du cyclone. Affaire française ? Non, affaire universelle dans son contenu et française dans sa forme. « Ah, la laïcité française ! » se serait exclamé le pape François, le 9 mai, à l'intention des journalistes de « La Croix » venus l'interviewer et d'ajouter : « Un État doit être laïque... Je crois qu'une laïcité accompagnée d'une solide loi garantissant une solide liberté religieuse offre un cadre pour aller de l'avant ». Donc une laïcité sans loi de séparation qui

garantisse la liberté de conscience qui, soit dit en passant, n'est pas une spécificité française. Le lauréat du récent prix Charlemagne sait que de tels propos seront repris par les vaticanistes de tous poils en Europe pour jeter les bases de consensus pour contourner, extirper la « laïcité à la française », fruit des Lumières. Notons qu'il n'a pas jugé à propos de se réclamer d'Alexis Carrel (voir note) cher à Jean Paul II.

Rien n'est acquis, sauf ce qui est soutenu par les vrais laïques attachés à la séparation, à la liberté de conscience, à la liberté de recherche scientifique, au droit des femmes à disposer de leur corps, au droit à mourir dans la dignité...

Amis de la Libre Pensée, il est dans notre pouvoir de donner de nouveaux moyens à la résistance aux oppressions et à l'obscurantisme (barbare ou souriant).

Nous relèverons le challenge de l'organisation en Essonne, à Orsay, du congrès national de la FNLP en août 2017.

Nous accueillerons le colloque national Havemann le 10 décembre 2016 à Orsay également.

Lecteurs de la Raison 91, pour contribuer à relever ces défis, pourquoi remettre à plus tard le règlement du montant de votre abonnement à la Raison 91 ? Ou mieux, celui de votre adhésion à la FNLP incluant ou non l'abonnement à la Raison et l'Idée Libre ? Ne vaut-il pas compter sur ces contributions que sur d'hypothétiques subventions ?

Louis Couturier

Note : Alexis Carrel, prix Nobel 1912, s'est prononcé pour « L'élimination de la foule immense des déficients et des criminels ».

---

### Courrier reçu

Je suis abonné à La Raison –sans pour autant être membre de la FNLP- et je reçois votre bulletin LP91 régulièrement.

La livraison d'avril 2016 m'a particulièrement enchanté et je tenais à vous le faire savoir. J'ai beaucoup apprécié le choix du thème consacré au corps des femmes car c'est à mon sens un biais efficace contre l'obscurantisme des religions ; bravo pour votre article « Mon corps, mon droit » et pour votre lutte contre le sexisme et l'oppression envers les femmes.

Il y a pour moi dans ce numéro un second élément de satisfaction avec la souscription en faveur de la construction d'un monument réhabilitant la mémoire des fusillés pour l'exemple. Je vais adresser une souscription à l'AEMHFE.

Dans la même perspective il faudra bien un jour envisager l'érection d'un monument à la gloire des Communards, sous réserve que ce monument soit construit à Satory –là et non pas ailleurs !-.

Si vous en avez la possibilité transmettez mon meilleur souvenir à M. Louis Couturier que j'ai eu l'occasion de croiser il y a deux ans, occasion dont je garde le meilleur souvenir.

Bien cordialement.

François Cavaignac (avec son autorisation)

<p><b>Demande pressante du secrétaire Gérard Brunet :</b> <b>Communiquez-lui votre adresse électronique !</b> <b>gerard.brunet13@orange.fr</b></p>
--

**FNLP, 9 mai 2016.**

## **Le pape reçoit le Prix Charlemagne, c'est normal, c'est lui qui l'a créé**

Le prix Charlemagne a été créé par **Kurt Pfeiffert** en 1946, à Aix-la-Chapelle, « capitale » du Saint-Empire-Romain-Carolingien. Proclamé en 1949, attribué pour la première fois en 1950, voici l'explication qu'en donne son créateur : « Avec le nom de **Charlemagne**, l'idée de l'Occident chrétien entrainé dans la proclamation, faisant tout d'abord référence à l'Empire carolingien en tant qu'emblème d'une homogénéité administrative, culturelle, religieuse, de législation et d'écriture. Mais ce nom servait aussi de modèle pour l'avenir, pour l'unification de l'Europe sur le plan économique et politique. Ainsi, la **Proclamation** est aussi un document de son temps – marqué par l'image d'une Europe anticommuniste à forte influence catholique. » Tout était dit.

Ensuite, tout ce que compte la **Calotte européenne**, de droite comme de gauche, s'est vue décerner ce prix. Ce n'est plus une décoration, c'est un réquisitoire du sabre, du goupillon et du coffre-fort contre la démocratie et la laïcité. Il fallait donc bien que son véritable inspirateur, le pape, le reçoive à son tour. **François ne pouvait faire moins bien que Jean-Paul II**. Et, comme ici comme ailleurs tout est symbole, le pape ne s'est même pas déplacé à **Aix-la-Chapelle** (comme il est de tradition) pour le recevoir, il lui a été remis en main propre en la **Cité du Vatican**, pour bien montrer qu'il était le maître chez lui, dans l'**Europe vaticane**.

### **Un retour au bercail**

Le *Monde-fr* du 6 mai 2016 explique sous un titre éclairant : **Déboussolée, l'Europe se tourne vers le pape François** : « Le symbole est fort : l'Europe, divisée, malade, aux abois, espère trouver auprès du pape François un peu de soutien moral. Les Présidents des trois principales institutions de l'Union, **Jean-Claude Juncker** pour la commission, **Donald Tusk** pour le Conseil et **Martin Schulz**, pour le Parlement européen, se rendent à Rome, vendredi 6 mai, pour lui remettre le prix Charlemagne... MM. Schulz, Juncker et Tusk l'ont tous trois déjà reçu....

Parmi les invités, sont attendus la chancelière allemande, **Angela Merkel**, **Matteo Renzi**, le Premier ministre italien, le roi **Felipe** d'Espagne, **Mario Draghi**, le Président de la Banque centrale européenne. La France sera représentée par la Ministre de l'éducation, **Najat Vallaud-Belkacem**. **M. Schulz**, principal artisan du choix du pape pour

le prix, devait s'exprimer sur les « valeurs européennes », **M. Juncker** sur « l'Europe » et **M. Tusk**, ex-premier ministre Polonais, sur « la chrétienté ». Madame **Vallaud-Belkacem**, « socialiste » devra sans doute distribuer les hosties.

### **Le glas de l'Union européenne**

Le *Monde* poursuit : « **Donald Tusk** a eu des mots très forts, jeudi soir, lors d'une table ronde avec **M. Juncker** et **Schulz** organisée au Musée du Capitole. « Aujourd'hui, nous devons admettre que le rêve d'un État européen avec un seul intérêt commun, une seule vision, une seule nation européenne était une illusion », a-t-il déclaré. L'urgence, a-t-il estimé, c'est « de convaincre nos citoyens que nous pouvons leur apporter sécurité et stabilité, en réintroduisant un contrôle effectif de nos frontières. (...) C'est la seule stratégie pour stopper la marche vers le pouvoir des populistes ». **En clair, l'État supranational, tel le Saint-Empire-Romain-Carolingien, qui marchait sur la tête des rois, des empereurs, des peuples et des nations, c'est bien fini.**

Quand le chien est perdu, il retourne toujours à la niche. L'Union européenne retourne donc vers celui qui l'a créée : le Vatican. C'est la confirmation la plus nette qui soit de la formule de toujours de la Libre Pensée : **l'Union européenne n'est que l'Europe vaticane.**

### **La palme de la soumission**

« L'âme de l'Europe, ce sont ses valeurs ; c'est ce que le pape veut nous rappeler » écrivent de concert **Jean-Claude Juncker**, Président de la Commission européenne et **Martin Schulz**, Président du Parlement européen (membre du Parti « socialiste » européen). Ils rajoutent : « La visite du pape François à Lesbos n'était pas uniquement symbolique. En ramenant avec lui douze réfugiés syriens, il a agi beaucoup plus concrètement et avec bien plus de solidarité que nombre d'États membres de l'Union. Le pape nous a ainsi adressé un appel à l'action. Les homélies sur la solidarité et l'amour de notre prochain ne suffisent pas. Ces valeurs n'ont de sens que si nous les mettons en pratique...

Le pape François place de grands espoirs en nous à cet égard. Il attend que nous tirions un meilleur

parti des possibilités que nous avons ... En tout cas, le pape François nous y encourage fortement quand il affirme que « les difficultés peuvent devenir des facteurs puissants d'unité ». Il est donc grand temps pour les Européennes et les Européens de se lever et de lutter pour l'Europe qui est notre bien commun. »

Commentaire des médias : « Désabusés, les dirigeants européens avaient fait le constat, la veille dans la capitale italienne, dans la salle même où fut signé le traité de Rome en 1957, de leur désarroi face à la montée des populismes en Europe. "L'Europe est une promesse, mais une promesse qui n'a pas été tenue", avait ainsi déclaré

Martin Schulz. (Source *France 24* avec *AFP*)

## Le début de la fin pour l'Union européenne

Les lois de l'Histoire sont toujours plus fortes que les appareils, y compris économiques et ecclésiastiques. Les peuples disent de plus en plus **Non !** aux institutions de l'Union européenne. Comme en France aujourd'hui, ils disent **Non la loi El Khomri** de destruction du **Code du Travail**, loi directement dictée par Bruxelles, la Banque mondiale et le FMI. **Collaboration ou Résistance, tel est toujours le choix, hier à Montoire, aujourd'hui à Bruxelles.**

---

## La déesse nue de la Libre Pensée



Après un long martyr de honte et d'esclavage,  
La Libre Pensée arrache son noir bandeau,  
Foule d'un pied puissant les fers du servage  
Qui la maintenaient vivante au fond du tombeau.  
Règne enfin sur le monde, ô divine déesse !  
Ô Liberté, sur elle étend ta large main,  
Sa sœur, la Vérité, t'éclairera sans cesse.  
Va, règne libre à jamais sur le genre humain !

(dessin original de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle)

**Commande des Actes du Colloque**

**« Islam et Laïcité »**

**Paris, le 16 avril 2016**

***Islam et Laïcité :  
L'impossible rencontre ?***

*Au-delà de l'hystérisation, de l'amalgame  
et des contre-vérités, le nécessaire débat s'ouvre.*

**Bon de réservation :**

Je réserve : ..... exemplaires des Actes du Colloque « *Islam et Laïcité* »

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse :  
.....

Association :  
.....

Adresse mail :  
.....

***A commander auprès de Françoise Rousseau***

Ou à envoyer par mail à [marina.librairiep@wanadoo.fr](mailto:marina.librairiep@wanadoo.fr)  
ou à : *Libre Pensée 10/12 rue des Fossés-saint-Jacques 75005 Paris*

---

**Annonce**

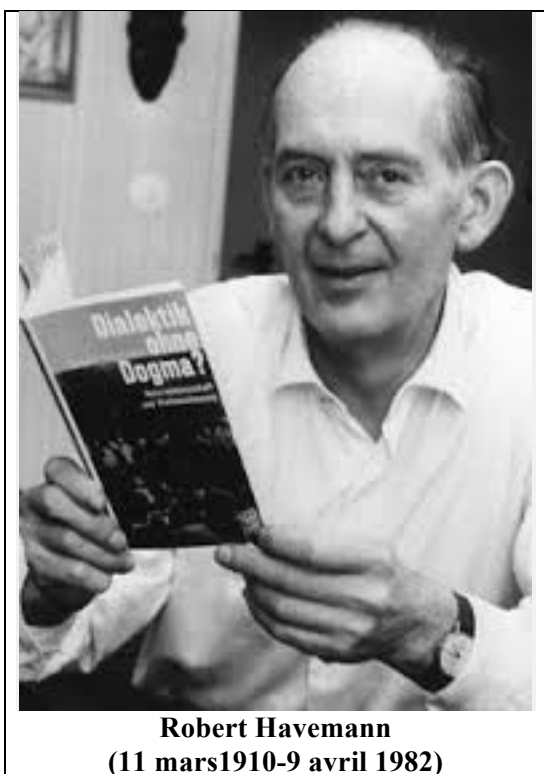
**Le samedi 10 décembre 2016, la commission « sciences » de la FNLP organise, avec l'aide de notre fédération, un colloque national sur Robert Havemann et « Dialectique sans dogme » (voir en pages 7 à 9).**

**Ce colloque se tiendra à la faculté des sciences de l'Université Paris-Sud à Orsay.**

**Retenez cette date sur votre agenda !**

## Robert Havemann et « *Dialectique sans Dogme ?* »

Pascal Serman et Jean-Pierre Fitoussi ont rassemblé dans une brochure plusieurs textes relatifs à Robert Havemann\*, dont ses quinze conférences rassemblées sous le titre de « **Dialectique sans Dogme ? Science de la Nature et conception du monde** »\*\*



De quoi s'agit-il ?

Dans les années 1950, Robert Havemann, résistant antinazi et éminent chimiste allemand à l'université Humboldt de Berlin-Est (à l'époque), député du "Parti socialiste unifié" (c'est à dire le parti stalinien) à la Chambre du Peuple de l'ex-RDA\*\*\*, est une personnalité et appartient à la couche dirigeante du régime.

Mais il n'accepte pas le diktat de la dialectique officielle, qui prétend imposer aux chercheurs la justesse ou non de telle ou telle théorie scientifique. Et il va engager le combat sur ce terrain, comme il l'expliquera plus tard :

*« Au cours de ces années (1957-1959) je pris part à un grand colloque de philosophie. Je présentai aux participants mon point de vue sur le hasard et la nécessité, que je fondais sur la mécanique quantique et qui, pour l'essentiel, était une illustration de ce que Engels a écrit dans Dialectique de la Nature et des citations que celui-ci a empruntées à la Science de la Logique de Hegel ».*

Havemann en discute notamment en février 1958 avec le prix Nobel de Physique Werner Heisenberg, qui travaillait en Allemagne de l'Ouest.

Celui-ci avait découvert en 1927 le « *principe d'incertitude* » régissant les constituants de la matière à très petite échelle, introduisant ainsi, par la mécanique quantique la fin du déterminisme de la physique classique et déclenchant le début d'une controverse scientifique parmi les physiciens sur le rôle du hasard dans les sciences de la nature.

Mais, le matérialisme dialectique officiel en vigueur dans l'ex-URSS condamnait cette intrusion de la contingence !

C'est pourquoi, lors d'une conférence publique à Leipzig, en septembre 1962, Robert Havemann va accuser :

*« Durant une époque longue et cruciale, que l'on ne peut qu'approximativement faire coïncider avec la période de Staline, le matérialisme dialectique, non seulement n'a en rien aidé les scientifiques à résoudre leurs problèmes, que ce soit en Union Soviétique ou ailleurs, mais encore a contribué à rendre leur résolution plus difficile – je ne parle pas du véritable matérialisme dialectique, mais de ce qui a été proclamé et enseigné comme étant le matérialisme dialectique »*

Par la suite, Havemann prononce jusqu'en 1964 plusieurs conférences publiques à Berlin-Est, dénonçant nominalement les philosophes officiels du régime, leur opposant notamment la dialectique de la cosmologie, de la théorie de la relativité, de la physique des particules et surtout de la mécanique quantique. Havemann utilise la « *force politique explosive de la physique* »<sup>(1)</sup>, pour combattre. Ces conférences sont publiées ensuite en Allemagne de l'Ouest, sous le titre de « *Dialektik ohne Dogma ?* ». Puis dans plusieurs pays, mais pas en France... La critique devient insupportable pour le pouvoir bureaucratique en place. Havemann est exclu du "Parti socialiste unifié", puis licencié de l'université. Il refuse catégoriquement de quitter la RDA.

Devenu le principal opposant au régime, les autorités est-allemandes le placent en résidence surveillée en 1976 jusqu'à sa mort survenue en 1982.

Alors, aujourd'hui, plus de cinquante ans après sa parution, le recueil « *Dialectique sans dogme ?* » conserve-t-il son actualité.

On doit en effet constater que la dialectique scholastique, caractérisée d'obstacle pour la pensée scientifique par Havemann, a continué à détourner la grande majorité des scientifiques de l'utilisation du terme "dialectique", qui garde à leurs yeux une connotation péjorative quant à la description des phénomènes de la nature.

Par exemple :

◆ Steven Weinberg, dans un livre militant-« *le rêve d'une théorie ultime* »- en faveur de la construction du Super Collisionneur supraconducteur afin de découvrir de nouvelles particules élémentaires, refusé pour raisons budgétaires par le sénat américain à la fin de 1993 (et qui ne s'est réalisé que 16 ans plus tard avec la construction du Grand collisionneur de Hadrons au CERN de Genève) remarque :

*« Je ne connais personne qui, ayant pris une part active aux progrès de la physique d'après guerre, ait tiré parti des œuvres des philosophes dans ses travaux de recherche (...) Même quand les doctrines philosophiques ont, autrefois, été utiles aux savants, elles ont généralement survécu trop longtemps, finissant par faire plus de mal que de bien. Prenons par exemple la vénérable doctrine du "mécanisme", l'idée que la nature opère en tirant ou en poussant des particules ou des fluides matériels'... Le mécanisme connu son apogée au siècle dernier, quand les atomes permirent d'expliquer brillamment la chimie et la chaleur ... Au siècle dernier, la tradition héroïque qu'il incarnait se vit incorporée, malheureusement, au matérialisme dialectique de Marx et Engels, puis de leurs successeurs. En 1908, Lénine, alors en exil, écrivit sur le matérialisme un livre ampoulé qui d'ailleurs était surtout un moyen de s'en prendre à d'autres révolutionnaires ; mais ses disciples en firent un texte sacré et, un peu plus tard, le matérialisme dialectique retarda pendant un temps l'acceptation de la relativité générale en Union soviétique. »<sup>(2)</sup>*

◆ Ilya Prigogine, spécialiste en thermodynamique. Auteur de la « théorie des structures dissipatives », terme paradoxale car le mot "structure" évoque l'ordre et le terme "dissipative", le désordre. Il écrit en 1979 :  
*« A l'époque où Engels écrivait la Dialectique de la Nature, il pouvait sembler que la science physique elle-même s'était dégagée du mécanisme, et imposait l'idée d'un développement historique de la nature. Engels cite trois découvertes fondamentales, celle de l'énergie et des lois de ses transformations qualitatives, celle de la cellule, entité constitutive du vivant qui permet de comprendre à la fois l'unité du*

*monde vivant et la capacité des organismes à se développer, enfin la découverte darwinienne de l'évolution des espèces ; De ce renouveau de la science de son époque, Engels conclut que le mécanisme est mort et que rien ne s'oppose à la recherche, dans l'histoire de la nature et des sociétés humaines, des lois générales du développement historique ; les lois dialectiques... Mais Le matérialisme dialectique s'est, quant à lui, trouvé confronté à cette difficulté majeure : quels sont les rapports entre les lois générales de la dialectique, et les lois tout aussi universelles du mouvement réversible ? ...Il semble que beaucoup des philosophes marxistes de la nature s'inspirent de Engels (repris par Lénine dans les Cahiers philosophiques), qui écrivait dans l'Anti-Dühring... que le "mouvement lui-même est contradiction" »<sup>(3)</sup>*

◆ Jacques Monod, spécialiste en biologie moléculaire. Dans sa préface au livre de Jaurès Medvedev, « *Grandeur et chute de Lyssenko* », publié en 1971, il explique :

*« Si Lyssenko s'est imposé, c'est qu'il a été cru. Et s'il l'a été c'est, à mon avis, au-delà des machinations, des intrigues, des calomnies et des falsifications... parce que, dans le ton, dans le style comme dans le fond, ses positions « théoriques » étaient conformes à une certaine tradition idéologique, exaspérées certes par le culte de la personnalité, mais assimilées au « marxisme » et bien antérieure au stalinisme proprement dit (qu'on relise Matérialisme et empiriocriticisme, par exemple, ou même l'Anti-Dühring).<sup>(4)</sup>*

L'émission de France Culture « *Fabrique de l'histoire, Science et politique, l'Affaire Lyssenko* »<sup>(5)</sup> diffusée 18 novembre 2008 produit des témoignages où l'on peut entendre :

*« C'est sous l'impulsion de Lénine que dès 1921, le Parti communiste soviétique a affirmé que la science prolétarienne était supérieure à la science bourgeoise, que la science prolétarienne était la seule véritable et que la vérité est devenue affaire d'État et que la science était politique (...) Le Parti communiste soviétique a adopté les idées d'Engels en matière d'hérédité des caractères acquis et a déclaré que la génétique était contraire au matérialisme dialectique. (...) Grâce au matérialisme dialectique on pouvait trouver toujours une issue pour avoir raison sur des choses auxquelles on ne connaissait rien »*

Le séminaire, le 18 avril 2009, à l'université de Lausanne sur « L'apparition de la mécanique quantique en Russie et en URSS (1900-1953) »<sup>(6)</sup> où



le conférencier fait état d'informations extrêmement intéressantes et explique :

**« Le matérialisme dialectique, basé sur les travaux de Hegel, Engels et Lénine, s'oppose à première vue aux bases philosophiques de la mécanique quantique. Toute théorie abandonnant les principes du matérialisme est considérée comme idéaliste et est à proscrire. Les «pseudo-philosophes» (dénommés de cette façon par la majorité des historiens de la physique en URSS, en particulier Vizgin et Gorelik), «apôtres» soviétiques du matérialisme dialectique, qualifieront cette Révolution quantique de métaphysique idéaliste et essayeront, mais en vain, de faire interdire cette nouvelle théorie, comme ils le firent pour la génétique(...) Une forte cohésion entre les physiciens experts en mécanique quantique permettra de contrer les critiques des pseudo-philosophes, à la tête desquels se trouvait Maksimov »**

Mais Havemann a dissipé le malentendu : la dialectique sans dogme permet au contraire l'expression de la libre investigation scientifique :

**« On doit donc chercher à découvrir la dialectique objective dans les processus réels. Elle ne peut sortir de notre tête à partir de la formulation de catégories dialectiques, par une axiomatisation. La dialectique est la conscience et la prise de conscience du caractère dialectique de la réalité » (3<sup>e</sup> séminaire)**

De ce point de vue la « *Promenade dialectique dans les sciences* »<sup>(7)</sup> d'Evariste Sanchez-Palencia, membre de l'Académie des Sciences, livre à la réflexion :

**« Une sorte de visite des sciences à la lumière de la dialectique ... Une approche originale de la dialectique elle-même, sur des bases tirées des sciences, une description de ses principes en rapport direct avec les propriétés les plus élémentaires de la théorie des systèmes dynamiques. Précisément, cette approche m'a permis d'incorporer un nouveau principe de la dialectique, issu des phénomènes (assez généraux dans les systèmes d'une certaine complexité) de chaos déterministe. »**

Et Ulrich Eckhard, mathématicien à l'université de Hambourg, en se posant la question de l'héritage scientifique légué par Einstein<sup>(8)</sup>, évoque les conférences de Robert Havemann consacrées au fini

et à l'infini de la brochure « *Dialectique sans Dogme.* »

C'est pourquoi je pense que faire connaître « *Dialectique sans Dogme ?* » est une contribution au progrès scientifique.

**Jean-Pierre Fitoussi**

## Notes

\* « *A propos de "Dialectique sans Dogme ?"* » de Robert Havemann »

\*\* Traduction de l'allemand en français par Danielle Chmelevsky et Pascal Serman.

\*\*\* République démocratique allemande

(1) *La force politique explosive de la physique. Robert Havemann entre science, philosophie et socialisme (1956-1962). Dictature et résistance.* Par Christian Sachse. LIT VERLAG BERLIN 2006

(2) *Le rêve d'une théorie ultime*, Ed. Odile Jacob, 1992. Publié aux USA en 1992 sous le titre : *Dreams of a final theory*. Steven Weinberg, physicien américain, né en 1933. Prix Nobel de Physique en 1979 pour sa contribution à la théorie de l'interaction électrofaible qui, grosso modo, émet le postulat que l'électromagnétisme et l'interaction faible sont, sous certaines conditions, une seule et même interaction. A également écrit : *Les Trois premières minutes de l'Univers*

(3) *La nouvelle alliance-Métamorphose de la science*, publié en 1979. rédigé en commun avec du physicien et chimiste belge d'origine russe Ilya Prigogine (1917-2003), prix Nobel de chimie 1977 pour ses contributions à la thermodynamique de non-équilibre, en particulier la théorie des structures dissipatives. Loin de l'équilibre thermodynamique, c'est-à-dire dans des systèmes traversés par des flux de matière et d'énergie, peuvent se produire des processus de structuration et d'organisation spontanées au sein de ces systèmes, qui deviennent le siège de « structures dissipatives ». L'association entre les termes structure et dissipation, apparemment paradoxale puisque le mot structure évoque l'ordre alors que le mot dissipation évoque le gaspillage, le désordre, la dégradation, marquait le caractère inattendu de la découverte ; le second principe de la thermodynamique, qui a trait aux processus dissipatifs, producteurs d'entropie, était usuellement associé à la seule idée d'évolution irréversible d'un système vers l'état d'équilibre, identifié comme l'état de désordre maximal, où toute l'énergie utilisable du système s'est dégradée ; or, la découverte des structures dissipatives signifie que l'irréversibilité, loin de l'équilibre, peut jouer un rôle constructif et devenir source d'ordre

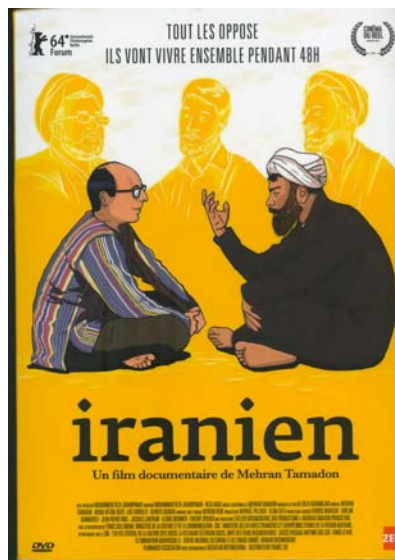
(4) Jacques Monod (1910-1976) : Prix Nobel de physiologie ou de médecine en 1965 conjointement avec François Jacob et André Lwoff pour leurs découvertes sur la régulation de la synthèse d'enzymes et de virus.

(5) <http://www.fabriquedesens.net/La-Fabrique-de-l-Histoire-Science,197>

(6) <http://www2.unil.ch/slav/ling/cours/a0809/SEMI%20UNIL/280409Philippon.html>

(7) *Promenade dialectique dans les sciences* Editions Hermann par Evariste Sanchez-Palencia. Publié en août 2012.

(8) *Le monde selon Einstein. Une révolution conceptuelle ?* Ulrich Eckart. Conférence donnée le 26 janvier 2006 au département de mathématiques de l'université de Hambourg.



## À VOIR ET REVOIR

Iranien athée, le réalisateur Mehran Tamadon a réussi à convaincre quatre mollahs, partisans de la République Islamique d'Iran de venir habiter et discuter avec lui pendant deux jours. Dans ce huis clos, les débats (sur la liberté, la religion, la place de la femme, ...) se mêlent à la vie quotidienne pour faire sans cesse émerger cette question : « Comment vivre ensemble lorsque l'appréhension du monde des uns et des autres est si opposée ? »

Un documentaire saisissant (parlé en farsi, sous-titré en français, 105 mn).

À commander auprès de Françoise Rousseau.

# Recherches & Etudes

**RELIGIONS RÉACTIONNAIRES ? REGARDS SUR UN PLÉONASME**

- 1848, par Jean-Marc Schiappa
- Des femmes sans superstition, par Annie Laurie Gaylor
- Robert Havemann et « Dialectique sans Dogme ? », par Jean-Pierre Fitoussi
- Une figure de la pensée libre, Séraphine PAJAUD
- Actualités bibliographiques

**Irelp**  
*Institut de Recherches et d'Etudes de la Libre Pensée*  
*Gestionnaire de la Bibliothèque d'Entraide et Solidarité*  
 204 rue du Château des Reniers, 75013 Paris  
 Métro Nationale ou Place d'Italie  
 courriel : irelp@laposte.net

9 €

4

N<sup>o</sup> série - janvier 2016

## Intervention de Jean-Luc Romero, Président de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité au meeting du 5 décembre 2015

Cher Président, cher Jean-Sébastien,

Ce n'est pas sans émotion que je suis dans cette salle. Je te remercie d'avoir fait tout à l'heure cette minute de silence. Je pense que vous le savez tous, même ceux qui viennent de loin, vous êtes dans le 11ème arrondissement. Un arrondissement qui a payé un très lourd tribut le 13 novembre dernier. Je suis élu du 12ème arrondissement juste à côté. Ce sont des endroits que, comme certains d'entre vous, je fréquente souvent. Il est difficile aujourd'hui pour nous Parisiens, pour nous élus parisiens, de ne pas avoir une émotion incroyable.



Je trouve que le fait que cette manifestation de la **Libre Pensée**, pour les 110 ans de la loi sur la laïcité, ait lieu aujourd'hui dans ce 11ème arrondissement, au cœur de ces tragiques et sanguinaires attentats est quelque chose de fort et d'important et peut-être une réponse à ces lâches assassins qui sont venus ici tuer des jeunes hommes, des jeunes femmes qui ne voulaient que vivre et continuer à vivre comme nous le faisons dans ce pays. Continuer à faire la fête, à boire de l'alcool, à s'aimer, à aller à des concerts. Eh oui la musique est quelque chose d'important n'en déplaise à ces fous furieux.

Donc merci. Et évidemment des pensées encore et toujours pour toutes ces victimes et pour tous ceux, parce que l'on en parle pas très souvent, qui continuent à vivre dans des conditions terribles. Un

certain nombre sont aujourd'hui handicapés et il faut aussi penser à eux.

Je suis heureux d'être là au nom de l'**Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité** et de pouvoir venir vous assurer que ce combat est évidemment totalement inscrit dans la laïcité. D'ailleurs, notre association, c'est une heureuse coïncidence, il y a quelques semaines, a changé ses statuts et a inscrit la laïcité dans nos statuts.

Je crois qu'il était important qu'on le fasse. Il était important que cette association qui est bien sûr, depuis 35 ans, toujours à vos côtés et qui s'est toujours inscrite dans votre mouvement, ait dans ses statuts le fait que nous sommes une association laïque. Et c'est important de le rappeler dans ces moments particulièrement troublés.

Merci **Jean-Sébastien** de nous avoir invités. Merci aussi à **David** votre Secrétaire Général. Je suis aussi très heureux de me retrouver à côté de mon ami **Philippe Guglielmi** avec qui je partage depuis si longtemps le combat et j'ai bien sûr une pensée, comme vous tous, pour **Marc Blondel**. Marc Blondel était évidemment un leader charismatique de la Libre Pensée, mais c'était aussi un soutien très fort pour l'ADMD. Je ne vous cache pas que sa perte était évidemment terrible pour vous, mais elle est aussi terrible pour nous à l'ADMD.

En pensant à lui, et je sais qu'ici il y a énormément de délégués de l'ADMD, de membres de l'ADMD – je salue aussi le Secrétaire général **Christophe Michel** ici présent - je pense aussi à **Nicole Boucheton** qui était notre vice-présidente, qui l'année dernière a dû s'exiler de notre pays pour mourir dans la dignité en Suisse. Elle était une fidèle de votre association et je sais qu'elle serait très heureuse que cette année l'ADMD soit à vos côtés.

Notre combat est un combat qui s'inscrit dans la laïcité. Et pourtant qu'a fait le gouvernement actuel, comme les précédents ? Il a nommé Monsieur Jean Leonetti pour s'occuper de la question de la fin de vie. Monsieur **Jean Leonetti** qui est devenu le « *monsieur fin de vie* » des gouvernements de droite et de gauche. Je voudrai simplement vous rappeler, parce qu'on l'a oublié, qui il est.

Monsieur Leonetti c'est ce député qui a fait voter les lois de bioéthique. Peut-être que certains d'entre vous s'en souviennent, à ce moment-là un certain nombre de scientifiques, un certain nombre de

grands professeurs de médecine – je pense notamment à **Axel Khan**, qui pourtant ne partage pas notre combat pour le droit de mourir dans la dignité – s’offusquaient de voir que dans cette loi tous les amendements qui étaient acceptés étaient ceux qui venaient de l’Église catholique. A ce moment-là, heureusement, la gauche a un peu réagi, mais malheureusement ce texte a été adopté dans une indifférence générale.

Monsieur Leonetti c’est celui qui a empêché, à l’époque de **Sarkozy**, qu’il y ait un statut du beau-parent. C’est bien sûr celui qui s’est toujours battu contre le mariage pour tous. Et c’est bien sûr celui qui récemment voulait mettre – on peut penser ce que l’on veut de la GPA – des parents qui ont des enfants issues de GPA en prison. Il a déposé des amendements pour cela. C’est-à-dire que c’est celui qui en fait reprend toujours les amendements que dépose l’Église catholique ! Il faut quand même le savoir et il faut quand même le dire !

Et c’est lui qui s’occupe de la fin de vie en France ! Alors vous imaginez que le texte qui est en discussion actuellement à l’Assemblée Nationale, est évidemment un texte qui ne répond pas du tout aux principes que nous défendons et qui est loin de s’inscrire dans la laïcité comme nous pouvons le souhaiter.

On n’en parle pas souvent, mais à côté de l’Assemblée Nationale, il y a la basilique Sainte Clotilde. Dans cette basilique il y a un curé avec des services qui sont à la disposition des élus. Que ceux qui croient aillent à la messe pourquoi pas, la laïcité c’est aussi reconnaître la liberté du culte.

Mais ils ont fait beaucoup plus ! Depuis quelques années ce service a organisé un certain nombre de députés et sénateurs qui régulièrement viennent chercher leurs amendements et propositions de lois !

Avant c’était **Christine Boutin** qui était évidemment leur principal relais, aujourd’hui c’est un monsieur dont vous avez dû entendre parler qui s’appelle monsieur **Poisson**, qui est l’ancien suppléant de Madame Boutin.

Quand il y a à l’Assemblée Nationale des débats sur la famille, sur la bioéthique, sur les questions liées à l’homosexualité et bien sûr à la fin de vie et bien ces députés sont toujours présents et même parfois les seuls à être là.

Lors de la deuxième lecture du projet de loi sur la fin de vie, vous aviez dans le Groupe « **Les Républicains** » tous les membres de cette « **fraternelle religieuse** » !

Il ne faut pas s’étonner que nous n’arrivions pas aujourd’hui à avoir une loi puisque ces parlementaires très religieux associés aux mandarins parlementaires qui ne veulent surtout pas que chacun d’entre nous décidions ce que nous souhaitons en fin de vie, réussissent à nous faire encore une loi qui ne correspond pas à ce que l’on attend, à ce que plus de 90% des Français attendent.

Qu’est-ce qu’attend l’ADMD ? Qu’est-ce qu’attendent les gens qui s’inscrivent dans la République ? C’est une loi pour tout le monde.

Je suis le Président de l’ADMD. Ici il y a de très nombreux adhérents de l’ADMD. Mais, nous ne voulons pas une loi que pour l’ADMD ! Nous voulons une loi républicaine, une loi laïque pour toutes et pour tous et bien sûr cette loi doit s’inscrire dans nos principes fondamentaux dans notre devise : **Liberté, Egalité, Fraternité.**

**Liberté** de celles et ceux qui veulent mourir le plus tard possible.

**Liberté** de conscience des médecins qui ne veulent pas nous accompagner.

**Liberté** enfin de celles et celles qui n’en peuvent plus car il n’y a pas de principe supérieur dans une République laïque qui vous oblige à mourir dans la souffrance.

**Égalité**, car si 100% d’entre nous allons mourir, si vous avez de l’argent ou des connaissances vous pourrez partir comme vous voulez, sans souffrance !

**Fraternité et solidarité**, car on ne peut soulager toutes les douleurs physiques ni les souffrances psychiques !

Et c’est bien pour cela que ce combat s’inscrit dans ce grand mouvement que la Libre Pensée porte depuis longtemps.

Notre revendication est une revendication laïque et républicaine. Dans ce débat sur la fin de vie les seuls arguments que nous entendons sont des arguments religieux. Bien évidemment dans notre pays chacun a le droit de porter ses convictions et de défendre ses arguments, mais ils n’ont pas à s’imposer à chacune et à chacun d’entre nous. La religion c’est une affaire privée, ce n’est pas une affaire publique !

Dans les années 70, les femmes revendiquant l’IVG disaient fièrement : « *mon corps m’appartient !* »

En 2015, nous affirmons : n’en déplaise aux extrémistes religieux : **Ma mort m’appartient !**

## La loi Debré à l'œuvre dans l'Essonne (suite)

La Raison 91 est revenue régulièrement sur les violations, détournements, contournements légaux ou facultatifs sans prétendre à l'exhaustivité mais assez pour souligner l'ampleur des atteintes à la liberté de conscience dans une terre pourtant non concordataire.

Actualiser les montants est une tâche difficile, dans la mesure où de nombreux budgets, au nom de l'égalité de traitement public/privé, ne présentent plus de lignes budgétaires distinctes, spécifiant ce qui relève de l'enseignement privé et des associations à caractère confessionnel.

Cette confusion ne date pas d'aujourd'hui. Manuel Valls, l'actuel premier ministre – qui-aurait-changé-en matière de-laïcité, délivre sa ligne de conduite en la matière dès le « Guide de la Laïcité » édité en 2005 par la municipalité d'Evry dont il était le député-maire :

*« Qu'est-ce-que la laïcité ?*

*C'est une valeur fondamentale de la République. C'est aussi un outil pour se tolérer, donc de se connaître les uns les autres, avec nos différences et nos richesses. C'est la liberté de croire ou de ne pas croire. »* On dirait du François, le pape qui envisage de visiter la France dans les années à venir.

La brochure précise :

*« ... L'article 10 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789, consacrant la liberté d'opinion, fait de la liberté de conscience (et par la même, de la liberté religieuse) un élément indissociable de la notion de laïcité, qui implique l'égalité entre tous les cultes. »*

Et passez muscade ! Glissade artistique du respect de la liberté de conscience à l'égalité de traitement des cultes. Escamotage généralisé de l'article 2 de la loi de 1905 « *La république ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne AUCUN (souligné par nous) culte* ». Passage de AUCUN à la PARITE, à l'égalité de traitement.

Les soi-disant laïques qui occupent le devant de la scène médiatique deviennent aveugles et sourds dès lors qu'il s'agit de ces détournements à l'heure du 57ème budget depuis le vote de la loi Debré en 1959 (aggravée par la loi Guermeur 1977 et la loi Carle 2005).

Ceux de l'Essonne comme ceux qui ont tribune ouverte dans les médias !

Les recherches d'Alain Veysset et de Françoise Rousseau permettent d'estimer cette ampleur à partir de chiffres clés de l'Education Nationale, de ceux du

diocèse (Evry-Corbeil-Essonnes) et de la circulaire préfectorale du 8-12-2014.

Pour 29 écoles, 20 collèges, 16 lycées et un lycée professionnel privés, la liberté de conscience des Essonniennes et des Essonniens est violée légalement par les 50 000 000 d'euros versés par les communes, le département, la région Ile-de-France et l'État. Il s'agit en fait d'un véritable « impôt d'Église » qui se montait à 160 euros par an et par famille selon nos estimations.

Certains en rajoutent en versant pour les enfants et personnels de maternelles (1128 euros par élèves). Hors loi Debré ou en versant pour la scolarisation des enfants dans le privé hors de la commune de résidence des parents ou encore en subventionnant tout ou partie des travaux de restructuration, réhabilitation, rénovation, extension de lycées privés sous contrat (La région Ile-de-France a versé à ce titre 3 000 000 d'euros au lycée Saint-Léon de Corbeil-Essonnes.)

Les élus du groupe Front de Gauche et Alternatifs au Conseil Régional d'Ile-de France ont fait apparaître dans un livre noir publié en 2011 que 37% des financements régionaux versés aux lycées privés ne découlent d'aucune obligation légale.

Danielle Dugelay nous a alertés sur le financement agréé par l'État de dépenses immobilières dans le primaire par le truchement de la reconnaissance d'utilité publique de fondations dont la Fondation Saint-Matthieu (F.S.M.), l'Association d'Entraide des Enseignements privés (A.E.E.) devenue F.S.M. pour l'école catholique par décret du 16 février 2010). Celle-ci ne cache pas ses buts « *collecte de dons pour l'immobilier des écoles privées* ». Les dons à cette fondation sont, de surcroît, un des bons moyens d'échapper à l'I.S.F. sans compter les déductions fiscales (60%, 66%, 75%) qui financent indirectement le privé catholique.

La Libre Pensée dans l'Essonne tient à aider celles ou ceux qui ne comptent pas se laisser charmer par les sirènes qui n'ont que les mots « parité, égalité de traitement, liberté religieuse » à la bouche pour cacher l'essentiel, les violations légales et généralisées de la liberté de conscience.

Ce faisant, elle tient à continuer à conforter l'attachement consubstantiel à la République et à la loi de 1905, majoritaire dans le pays.

La Rédaction de la Raison 91 dispose de nouveaux éléments significatifs en réponse aux questions publiées dans le Guide de la laïcité (La Raison 91 N°

58) et en complément des données déjà publiées, instructifs tant du point de vue des violations et des contournements que de celui de la résistance. Jugez-en :

De Villiers-le-Bâcle :

« L'église sert de lieu de concert. Elle est utilisée pour les enterrements civils hors cérémonies religieuses. La commune assure les 2/3 des frais de chauffage de l'église ».

Pas de participation à la scolarisation en école privée « malgré des demandes appuyées » souligne la correspondante.

De Massy et des Ulis :

De fait, des regroupements par « communautés » se constituent dans les nouveaux cimetières, c'est le cas à Massy et aux Ulis.

De Vert-le-Petit (en complément de la Raison 91 N°57)

+ En matière de parrainages civils :

De 1984 à 2010 : 54, puis 4 en 2011, 2 en 2012, 5 en 2013, 4 en 2014 ...

+ Parution des horaires des messes dans le bulletin municipal N° 71 de février 2016, ce fut le cas le 19-01-2007.

+ Pas de contribution communale pour les enfants de Vert scolarisés en primaire dans l'enseignement privé à Saint Vrain (école sainte Claire), Evry (sainte Mathilde), Corbeil (sainte Marie).

+ Les vertois ont recours au crématorium de Courcouronnes et à celui d'Avrainville.

Louis Couturier



## La Raison 91 tisse sa toile

Depuis le 9 mai 2016, les « sommaires » de tous les numéros de La Raison 91 publiés depuis 2010 sont accessibles sur Internet, à travers le « Portail des Fédérations » de la Fédération Nationale de la Libre Pensée.

Pour y accéder, plusieurs méthodes sont possibles :

- Directement à partir de votre moteur de recherche habituel : les mots « Raison 91 » donnent un résultat utilisable. De même, une recherche à partir des mots « Méréville Libre Pensée » ou de l'un des noms cités dans les sommaires permet (en cherchant un peu...) d'accéder directement au(x) sommaire(s) concerné(s).
- Par le site de la FNLP : [www.fnlp.fr](http://www.fnlp.fr). Dans le menu principal, cliquez sur Portail.
- Par le Portail des Fédérations de la FNLP : <http://federations.fnlp.fr>. Dans la liste des Fédérations (à gauche de l'écran d'accueil),
  - o 91 –Essonne
    - La Raison 91 : Sommaires

Les numéros 34 à 48 (janvier 2010 à décembre 2013) et 49 à 57 (mars 2014 à décembre 2015) sont regroupés dans deux articles.

Les numéros 58 et suivants font l'objet d'articles distincts.

Chaque sommaire est accompagné d'une « vignette » reproduisant la première page de la revue.

Précisons enfin que la collection complète de La Raison 91 peut être consultée aux Archives départementales de l'Essonne, à Chamarande.

The screenshot shows a web browser window displaying the website 'Le Portail des Fédérations de la Libre Pensée'. The main content area features the article 'La Raison 91 - Sommaires des numéros 34 (janvier 2010) à 48 (décembre 2013)'. The article is dated 'lundi 9 mai 2016 par ipEssonne' and has a popularity of 23%. The article content is organized into two sections: 'N°34 Janvier 2010' and 'N°35 avril 2010'. The 'N°34 Janvier 2010' section includes links to 'L'édito du président', 'Congrès départemental', 'Marc Blondel à Méréville', 'Francisco Ferrer y Gardía', 'Juridique', and 'La loi Carle', as well as a 'Soirée conférence débat'. The 'N°35 avril 2010' section includes links to 'L'édito du Président', 'Banquet du 6 février à Massy', 'Le barde libre penseur Louis Lefebvre', 'Le rapport Machelon', 'La rubrique juridique', and 'La page de l'IRELP'. The page also features a 'Publications' sidebar with 'Derniers articles publiés' and a 'Rechercher' sidebar with a Google search bar and a navigation calendar for May 2016.

## La page trésorerie

Montant de la cotisation 2016 voté le 9 janvier par le congrès unanime :

**PUBLICATIONS DE LA LIBRE PENSÉE**

**La Raison**  
(mensuel)  
+ Abonnement au tarif préférentiel de 13€  
réservé aux adhérents (au lieu de 25€)

**L 'IDÉE LIBRE**  
(trimestriel)  
+ Abonnement au tarif préférentiel de 15€  
réservé aux adhérents (au lieu de 18€)

**DÉCOMPTE DE LA COTISATION**

Fédération Nationale	48,50 €
Entraide et Solidarité	2,00 €
Institut de Recherche et d'Etudes de la LP	1,50 €
Fédération départementale / Groupe	15 €
Total : 67	

Fédération départementale de : *Essonne*

Cocher la formule choisie :

- Adhésion simple comprenant l'adhésion à la FNLP et à la LP 91 : 67 €
- Adhésion + abonnement à *La Raison* : 67 € + 13 € (au lieu de 25 € si non adhérent) = 80 €
- Adhésion + abonnement à *L'Idée Libre* : 67 € + 15 € (au lieu de 18 € si non adhérent) = 82 €
- Adhésion + abonnement à *La Raison* et à *L'Idée Libre* : 67 € + 13 € + 15 € = 95 €
- Abonnement simple à *La Raison 91* : 12 € minimum

**BULLETIN D'ADHESION 2016\***  
**à la Fédération de la Libre Pensée de l'Essonne ou d'abonnement à *La Raison 91***

NOM : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : .....  
Email : .....

Fait le ..... Signature

\* ou à actualiser le cas échéant

Vous avez la possibilité d'envoyer 2 ou 3 chèques en précisant les dates d'encaissement.

Chèque(s) à l'ordre de « LP 91 » à envoyer avec le bulletin d'adhésion à :

LP 91 chez Françoise ROUSSEAU, 3 place d'Allemagne 91300 MASSY

**attention nouvel e-mail : [franrous48@gmail.com](mailto:franrous48@gmail.com)**

En retour, vous recevrez un reçu fiscal pour l'adhésion.

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Philippe Bouyries, Gérard Brunet, Esthelle Burochain, François Cavaignac, Louis Couturier, André Daudet, Danielle Dugelay, Jean-Pierre Fitoussi, Jean-Luc Romero, Françoise Rousseau, Alain Veysset.

**Fédération nationale de la Libre Pensée**

10/12, rue des Fossés Saint Jacques, 75005 PARIS

téléphone : 01 46 34 21 50 – fax : 01 46 34 21 84 - site national : [www.fnlp.fr](http://www.fnlp.fr)

Pour recevoir la newsletter, s'inscrire à [www.fnlp.fr](http://www.fnlp.fr)